

## Où en est la stratégie numérique publique ?

Après son appel « *Pour une stratégie numérique publique* » publié dans sa note du 6 mars 2020 et les tribunes qui ont suivi, le Cercle souhaite faire un point de l'évolution et des perspectives de cette stratégie alors qu'approchent la fin de l'année mais aussi l'issue de la législature et cela dans le contexte de la succession annoncée à la tête de la direction interministérielle du numérique (DINUM) <sup>12</sup>.

Dans cette nouvelle contribution, le Cercle de la réforme de l'État fait le point sur les thèmes essentiels qu'il porte depuis 2020 : l'urgence des investissements dans le numérique et l'ampleur qu'ils doivent revêtir, la nécessité de partenariats étendus entre la sphère publique et la société civile, les enjeux de souveraineté sous le prisme de la stratégie « cloud », la politique publique relative aux données, enfin la gouvernance globale de cette stratégie et de sa mise en œuvre.

### Capacité

Le Cercle avait estimé indispensable que l'État se dote d'infrastructures et de moyens surcapacitaires en matière numérique pour faire face à tous les scénarios de crise et être à la hauteur des standards des États référents en la matière. Les investissements consentis jusqu'ici par l'État montrent que cette ambition n'est pas en voie d'être réalisée. L'addition de l'ensemble des crédits fléchés sur le numérique dans le plan de relance - 908 millions d'euros, dont 570 consacrés au déploiement de la fibre sur le territoire, 250 à l'inclusion numérique, 88 aux collectivités locales – sont autant de progrès notables et doivent permettre d'accélérer la transition numérique, mais le Cercle relève qu'ils ne sont pas à la hauteur des enjeux du numérique public.

Le déploiement de la fibre doit pour sa part être considéré comme le prolongement et l'accélération du plan ancien « France très haut débit ». Il s'inscrit donc naturellement dans la continuité des politiques antérieures mais ne saurait apparaître comme une novation sans pour autant avoir permis l'éradication des zones du territoire ne pouvant accéder à l'Internet.

Au sein de l'enveloppe consacrée à l'inclusion pour permettre aux citoyens d'accéder aux services numériques, le programme de recrutement et de formation de 4000 conseillers numériques est réalisé à plus de 60% avec 2500 conseillers recrutés depuis septembre 2021<sup>3</sup>. Ce programme est donc significativement enclenché en lien avec la mise en place des maisons « France Service » sous l'égide de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT). Ces ressources permettront de développer cette indispensable inclusion

1 <https://cerclereformeetat.eu/publications/pour-une-strategie-numerique-publique->

2 <https://cerclereformeetat.eu/publications/la-crise-revelateur-de-la-necessite-dune-strategie-numerique-publique/>

2 Dans le même temps le Cercle réfléchit à la place du numérique dans les politiques publiques de l'éducation objet d'une note à paraître

3 <https://www.acteurspublics.fr/articles/les-premiers-conseillers-pour-linclusion-numerique-se-deploient-sur-le-terrain>

en aidant les usagers à accéder aux démarches numérisées voire à les effectuer pour leur propre compte via le dispositif aidants-connect<sup>4</sup>. Cela apparaît d'autant plus indispensable que l'effort vers la numérisation complète des principales démarches utilisées par les Français est accéléré et que 90 % de la numérisation des 250 démarches visées sera achevée fin 2021. Alors que la fracture numérique continue plus que jamais à être pointée comme un obstacle majeur de l'accès des usagers aux services en ligne voire à l'exercice des droits essentiels les plus élémentaires, il sera essentiel d'évaluer à la fois l'efficacité de ce dispositif et son adaptation quantitative aux besoins de façon globale et surtout pour les populations prioritaires.

Pour ce qui concerne les collectivités territoriales, que le Cercle a d'emblée identifiées comme des acteurs majeurs du numérique public, le constat est que, sur l'enveloppe de 88 millions d'Euros, citée *supra*, consacrée à accélérer leur transition numérique, 40 ont été attribués pour financer 750 projets. Ce programme vise à permettre de développer des outils mutualisables entre collectivités, de financer de grands projets à l'échelle d'une région ou des projets plus petits à la main des préfets de région ou de départements. Bien que notable, cet effort demeure réduit au regard ne serait-ce que du nombre des collectivités, de la diversité des territoires et de leurs domaines d'intervention.

## **La coproduction du service public avec la société civile : une hybridation encore ponctuelle**

Pour le Cercle, la stratégie numérique de l'État doit reposer, notamment, sur des partenariats étroits de la sphère publique avec la société civile dans toutes ses dimensions. Les événements de 2020 et 2021 liés à la crise sanitaire ont constitué un facteur d'accélération de ce qui peut être qualifié de forme d'hybridation de la production du service public, avec l'éclosion de réalisations très significatives résultant de la crise et de l'urgence. La contribution de Doctolib et de plates-formes comme « vite ma dose » a été déterminante dans le succès de la campagne de vaccination. Le créateur de « vite ma dose », Guillaume Rouzier, a par ailleurs joué un rôle majeur dans l'ouverture des données publiques sur la pandémie<sup>5</sup> et donc dans l'accès à l'information.

Le Cercle encourage à tirer des enseignements forts de ces réussites afin de les reproduire et de les développer dans d'autres domaines de l'action publique tels que l'éducation.

## **Souveraineté : les enjeux de la stratégie « CLOUD »**

Par nature, la puissance publique doit être attentive aux enjeux de souveraineté dans les projets qu'elle conduit. Les débats en cours sur la stratégie « Cloud » de l'État les mettent particulièrement en exergue. L'État se veut attentif au développement des acteurs français du Cloud<sup>6</sup> comme le secrétaire d'Etat au numérique l'a rappelé lors de la présentation du volet industriel et de soutien à l'innovation de la stratégie nationale pour le cloud avec, à la clef, 1,8 milliard d'euros associant financement de l'Etat, fonds européens et privés. Parmi les bénéficiaires de ce plan on note entre autres OVHCLLOUD avec son projet de HUB permettant l'hébergement de 6000 modèles d'intelligence artificielle (IA) et de machine Learning.

4 Aidant-connect permet à ces conseillers d'effectuer les démarches en ligne de façon sécurisée sur la base d'un mandat des intéressés <https://aidantsconnect.beta.gouv.fr/>

5 Entre autres les proportions de personnes vaccinées et non vaccinées dans les hospitalisations

6 <https://www.journaldunet.com/web-tech/cloud/1506457-cedric-o-devoile-le-pilier-industriel-de-la-strategie-cloud-de-l-etat/>

Dans le même temps le référentiel « SecNumCloud », qui fixe les règles pour le référencement par l'ANSSI des solutions de CLOUD souveraines, interroge en ce qu'il est affirmé compatible avec des alliances telles que celles engagées entre Thales et Google. Le motif avancé est que les solutions industrielles nationales ou européennes n'offrent pas encore le niveau de service de leurs concurrents des GAFAM. Certes dans ces cas les consortiums d'offres s'engagent à ne pas être soumis aux lois extra-communautaires comme le *CLOUD Act* des États-Unis, mais nombreux sont les spécialistes et les acteurs qui doutent de l'effectivité de tels engagements. Ce dossier sensible n'a pas fini d'évoluer, la norme « SecNumCloud » faisant l'objet d'un appel à commentaire en cours en novembre 2021. Pour des acteurs importants du débat, comme les auteurs du rapport sur la souveraineté numérique, le sujet est clairement et avant tout politique et le gouvernement, au plus haut niveau, doit s'en emparer.

Pour le Cercle ce dossier est on ne peut plus stratégique.

## Révolution des données

Parmi les principaux chantiers de l'année écoulée, le Cercle note l'accent placé par le gouvernement sur l'importance des données au service des politiques publiques et de la transformation numérique de l'État. Les constats et propositions du rapport parlementaire sur ce thème<sup>7</sup> remis en décembre 2020 ont été largement repris dans la circulaire du premier ministre du 27 avril 2021. Les feuilles de routes ministérielles présentées le 27 septembre par la ministre de la transformation et de l'action publiques constituent un programme ambitieux. Les actions présentées<sup>8</sup> vont permettre d'accroître la transparence de l'action publique via l'ouverture des données et des codes sources, de mobiliser les données au service des usagers en rendant l'administration plus pro active notamment dans la lutte contre le non recours aux prestations sociales, de stimuler l'innovation et la recherche. A cet égard la loi « 3 DS »<sup>9</sup> devrait significativement faciliter les échanges de données entre administrations au profit des usagers en élargissant les motifs prévus dans le code des relations entre le public et l'administration (CRPA) fondant ces échanges. Les cas d'usages avec un impact significatif sur les usagers sont attendus avec impatience.

Dans ce cadre l'ambition est affichée que la France conserve son rang à l'avant-garde mondiale en matière d'exploitation des données publiques. Pour la ministre, être conforme à cette ambition passe par le recrutement de 400 spécialistes de haut niveau experts dans la valorisation des données<sup>10</sup>. Cet objectif sera compliqué à atteindre au regard de la tension sur le marché de l'emploi de ce type de professionnels. Il mettra une nouvelle fois à l'épreuve la capacité de l'ingénierie RH et budgétaire de l'État à s'adapter à ses besoins en compétences pointues.

## Gouvernance

Sur le plan de l'organisation de la sphère publique le Cercle préconisait la création d'un département ministériel fort, capable de faire émerger cette stratégie et de la porter, dans

<sup>7</sup> Rapport du député Eric Bothorel

<sup>8</sup> <https://www.transformation.gouv.fr/la-ministre/actualite/le-gouvernement-poursuit-son-engagement-pour-une-politique-ambitieuse>

<sup>9</sup> <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/DLR5L15N42412>

<sup>10</sup> <https://www.zdnet.fr/actualites/strategie-des-donnees-publiques-les-ministeres-publient-leurs-plans-d-actions-39929871.htm>

une interaction essentielle avec la société civile. Comme il le relevait dans sa note de novembre 2020, l'architecture du gouvernement en vigueur depuis juillet 2020, apporte une partie des réponses à ses préconisations<sup>11</sup>. Le débat est depuis relancé avec le rapport parlementaire d'information sur la souveraineté numérique déjà cité<sup>12</sup>, qui préconise d'aller plus loin avec la création d'une part d'un ministère du numérique doté de moyens propres reprenant sur ce point la proposition du Conseil National du numérique (CNN) et d'autre part d'une véritable DSI de l'Etat que n'est pas, selon lui, la direction interministérielle du numérique (DINUM). A noter par ailleurs que la province de Québec se dote d'un ministère de la « cyber sécurité » et du numérique<sup>13</sup>. Le Cercle a la conviction qu'au regard des enjeux croissants et stratégiques liés à la souveraineté numérique la question de l'architecture gouvernementale et administrative doit revenir au centre du débat public. La volonté du Président de la République de faire de la présidence française de l'Union Européenne (PFUE) un moment clef de construction d'un numérique européen souverain et, en contrepoint, le constat préoccupant de la crise de gouvernance et de direction de la DINUM ou d'autres entités publiques, appellent à l'urgence de l'alignement de l'organisation sur les ambitions.

La prégnance des enjeux d'une bonne gouvernance et de la capacité de la puissance publique à maîtriser les composantes stratégiques des systèmes d'information, est également illustrée par deux épisodes très actuels de grands projets de transformations à composantes numériques.

L'échec douloureux du projet SCRIBE survient ainsi après d'autres retentissants dans un passé proche<sup>14</sup>. Plusieurs années après le déploiement du dispositif de pré-plainte en ligne, la perspective d'un véritable service en ligne de dépôt de plainte est remise aux calendes grecques avec toutes les conséquences de ce retard pour les citoyens et les agents de la sécurité publique.

Les difficultés et blocages où se trouve le « Health Data Hub »<sup>15</sup> avec notamment l'incapacité de cette infrastructure à récupérer, à date, les données du *système national des données de santé* (SNDS) de la CNAM en raison de problèmes d'architecture et de confidentialité insuffisamment anticipés, sont préoccupants, à la fois au regard des sommes investies dans le projet et du frein que cette situation met dans le déploiement de projets de rationalisation des dépenses de santé, de meilleur accès aux soins et de personnalisation des traitements via l'exploitation et la valorisation des données. Ce second projet résonne avec les constats du Cercle sur la stratégie Cloud de l'Etat (*cf. infra*) qui est une cause directe du blocage du projet.

\*\*\*

Ainsi après ses précédentes contributions sur la dynamique et les difficultés des stratégies numériques publiques, le Cercle souhaite que les quatre mois qui viennent ne soient pas une période d'incertitude qui freinerait le changement d'échelle nécessaire dans ce domaine. L'intérêt public est que, sans attendre, les sujets exposés soient traités dans toutes leurs dimensions et que soit donnée toute sa place au débat sur le numérique public.

11 Un secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques et une ministre de la transformation et de la fonction publiques pour la sphère publique.

12 [https://www2.assemblee-nationale.fr/15/missions-d-information/missions-d-information-de-la-conference-des-presidents/souverainete-numerique-nationale-et-europeenne/\(block\)/74771](https://www2.assemblee-nationale.fr/15/missions-d-information/missions-d-information-de-la-conference-des-presidents/souverainete-numerique-nationale-et-europeenne/(block)/74771)

13 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1835299/eric-caire-identite-numerique-cybermenaces>

14 Projets Louvois, ONP, Sirhen...

15 [https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/11/18/donnees-de-sante-il-est-temps-de-sauver-le-soldat-health-data-hub\\_6102572\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/11/18/donnees-de-sante-il-est-temps-de-sauver-le-soldat-health-data-hub_6102572_3232.html)